



**Public concerné : classes du département, 1<sup>er</sup> et second degré**

*Le Comité des Activités Nouvelles  
vous propose  
A partir des projets des classes*

**« CHEMINS DE DANSE 2018-2019 »**

**« En mouvement »**

**Le Comité des Activités Nouvelles**, avec le soutien de la Direction Académique de la Loire, de la D.R.A.C Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Loire

Vous propose de construire des « Chemins de Danse » avec des compagnies de danse professionnelles.

**La & ça  
LITECOX  
DYPTIK  
KABANACO  
BALLETS CONTEMPORAINS  
PARC/RÔ**

ont accompagné les classes participantes en 2017-2018 avec le financement de la DRAC Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Loire et de la Ville de Saint-Etienne.

**Ce projet s'adresse aux classes du département, 1<sup>er</sup> et second degré**

*Dans le cadre de la convention entre la Direction Académique de la Loire et le CAN, les conseillers pédagogiques peuvent être sollicités pour accompagner les projets des classes.*

Les « Chemins de Danse » vous proposent :

- de **découvrir le projet artistique** d'une compagnie, au travers d'une répétition publique et/ou d'un spectacle chorégraphique
- de **conduire un cycle d'ateliers** de danse encadré pour partie par des professionnels

- de **retrouver d'autres classes** engagées dans un projet danse lors des « Rencontres Danse » organisées en collaboration avec la Direction Académique de la Loire (qui regroupent les classes du dispositif ainsi que d'autres classes du 1<sup>o</sup> degré ayant fonctionné en autonomie et des classes du 2<sup>nd</sup> degré)

**Dispositif :**

- 8 ateliers en classe / éventuellement 1 répétition publique (et/ou un spectacle) / (tronc commun)
- participation aux « Rencontres Danse » (ou toute autre modalité de rencontre et de production des classes à concevoir)

**Conditions :**

- 8 ateliers pris en charge par le CAN.
- **répétition publique gratuite** (le cas échéant)
- **spectacle éventuel à la charge des classes**
- pour les « Rencontres Danse » : les transports éventuels ne sont ni planifiés ni financés par le CAN
- **Chaque classe cotisera au CAN : 2 € par ELEVE.**
- **Participation financière : 4€ par élève.**

**Le déroulement de l'opération sera finalisé lors d'une  
rencontre des enseignants avec les chorégraphes  
en NOVEMBRE 2018  
(au CAN, allée Jean Racine)**

***Attention :** cette proposition vaut pour un nombre de classes limité au financement possible (2 ou 3 classes / Compagnie) avec priorité aux écoles et aux collègues qui n'ont pas participé à l'opération les années antérieures et aux écoles dont deux classes au moins désireraient s'engager.*

*Les modalités d'accompagnement pédagogique et de formation sont à définir.*

*La finalisation du travail lors des rencontres est un élément essentiel du dispositif et peut prendre des formes plus ou moins élaborées. **Donner à voir** un simple temps d'exercice ou de répétition revêt déjà un grand intérêt pour les élèves. L'équipe artistique et pédagogique souhaite vivement que chacun puisse s'engager sur ce moment d'échange constructif et festif qui doit être le reflet du travail des élèves.*

**Pascal DURET,**  
Directeur du CAN